

Le colloque 2017 : une réussite !



Michel Bigaouette
mbigaouette@asstsas.qc.ca

L'ÉDITION 2017 DU COLLOQUE DE L'ASSTSAS, TMS : LA CIBLE À ATTEINDRE !, A ÉTÉ UN FRANC SUCCÈS. AVEC PLUS DE 400 PARTICIPANTS, LE TAUX DE SATISFACTION A ATTEINT 93 %. LE PROGRAMME A ÉTÉ DIFFUSÉ À SAGUENAY, À LÉVIS, À MIRABEL ET À LONGUEUIL.

Nous voulions que cet événement soit une occasion de ressourcement professionnel pour les participants, de validation de leurs actions et de leurs projets de prévention, sans oublier l'échange d'idées et d'expériences avec des personnes passionnées par la SST.

Une problématique majeure

Selon la CNESST, il y a eu, en 2014, 12 600 lésions dans notre réseau. Parmi elles, plus de 6 000 sont des TMS. Elles représentent près d'une lésion indemnisée sur deux. Dans les établissements, le portrait est inquiétant :

- personnel de soins : 58 % de ces lésions
- 8 victimes sur 10 sont des femmes
- âge moyen : 41 ans
- les 3/4 de ces lésions se situent au dos, au cou ou aux épaules

COLLOQUE 2017

Six conférences par des préventionnistes d'expérience

- **User** de son influence auprès des décideurs
- **Bâtir** un argumentaire financier pour inciter à la prévention
- **Communiquer** pour mieux prévenir
- **Trouver** les obstacles et les leviers pour appliquer les PDSB
- **Dresser** le diagnostic des facteurs de risque de TMS lors de la manutention et des soins aux clients
- **Réfléchir** autrement à la sécurité lors d'assistance physique auprès des bénéficiaires

Actes du colloque (asstsas.qc.ca/colloque2017-2)



Simulation d'un déplacement à risque par les maîtres-formateurs PDSB de l'ASSTSAS.

- entorses, foulures, déchirures musculaires ou ligamentaires, tendinites, en majorité causées par des efforts excessifs et des réactions du corps.
- Les TMS ont fait perdre plus de 170 000 jours de travail direct auprès des clients en 2014, soit l'équivalent de 1 275 000 heures de soins. L'année 2014 est comparable aux années précédentes. Les TMS chez le personnel soignant sont un problème majeur et récurrent, et ce, depuis des décennies.

La CNESST et le MSSS se joignent à l'ASSTSAS pour inciter les établissements à prendre les mesures nécessaires pour prévenir les TMS, diminuer le nombre de lésions ainsi que les coûts humains et financiers. Nous vous informerons des développements à ce sujet. ■

RENDEZ-VOUS 2018

Connaissez-vous les risques dans votre milieu de travail ?

Québec | 25 avril | Hôtel Le Bonne Entente

Montréal | 8 mai | Hôtel Omni Mont-Royal

Surveillez l'édition de décembre d'OP et le site Internet pour en savoir plus

Les TMS ont fait perdre plus de 170 000 jours de travail direct auprès des clients en 2014, soit l'équivalent de 1 275 000 heures de soins.